



HAL
open science

Les Archives de la Cinémathèque Française

Aurore Renault

► **To cite this version:**

Aurore Renault. Les Archives de la Cinémathèque Française. Sociétés & Représentations, 2021, 1 (51), pp.151-161. 10.3917/sr.051.0151 . hal-03260002

HAL Id: hal-03260002

<https://hal.science/hal-03260002v1>

Submitted on 18 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

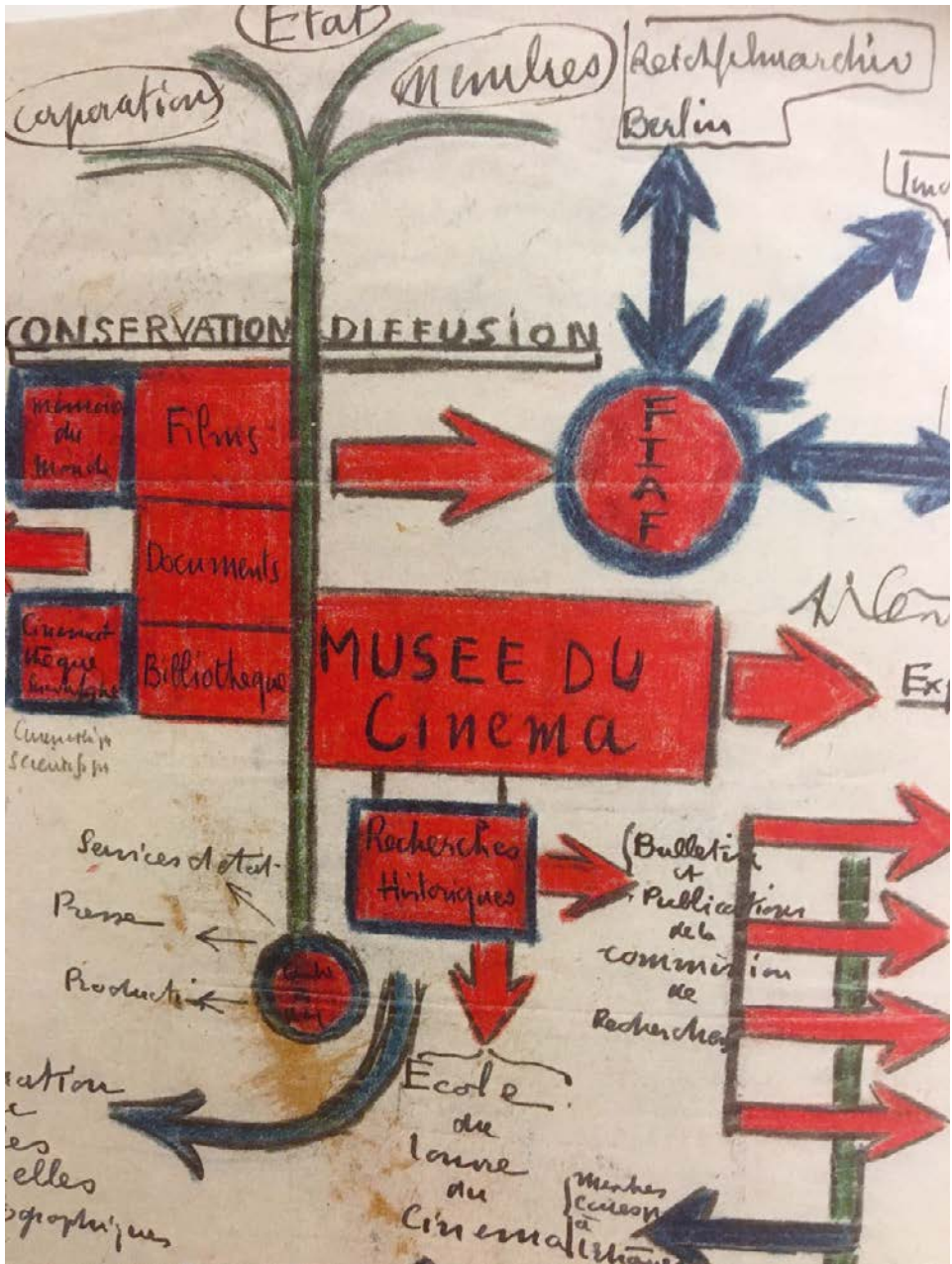
Les archives de la Cinémathèque française

Cet article est la retranscription d'un entretien avec Régis Robert, le chef du service de l'Espace chercheurs de la Cinémathèque française, qui a eu lieu par visioconférence le 17 décembre 2020. Je lui témoigne ici toute ma gratitude pour la générosité de son témoignage. Merci aussi à l'équipe de l'Espace chercheurs composée à ce jour de Bilel Bougamra, Stéphane Knoll, Marion Langlois, Karine Mauduit, Delphine Varin et Gilles Veyrat. Il s'intéresse exclusivement aux documents consultables à l'Espace chercheurs, les archives « papier ». Celles-ci font partie des archives « non film » qui englobent aussi le matériel iconographique, publicitaire et les pièces muséographiques dont il ne sera pas question ici.

Les archives de la Cinémathèque française avant 1997 : de Langlois à la BiFi

La volonté de constituer un fonds d'archives « non film » trouve son origine dans le projet d'Henri Langlois dès la création de la Cinémathèque dans les années 1930. Langlois considère dès le début que tout ce qui contribue à la fabrication du film est digne d'intérêt. L'une des missions de la Cinémathèque est de collecter la mémoire du cinéma muet qui est en train de disparaître, aussi crée-t-il donc, en parallèle à sa collection de pellicules, une collection de documents qu'il ne cessera d'enrichir.

Langlois est très ambitieux. Ainsi que le montre son dessin (Ill. 1), il n'a jamais cessé de penser aux différents usages du film. En salle, il est projeté, présenté, discuté ; dans un musée, il sera exposé ; dans la bibliothèque, les ouvrages et périodiques seraient consultés, enfin, les documents papier seraient aussi disponibles dans un espace dédié aux archives. Langlois rêve d'une sorte de Louvre du cinéma, ce qui sera finalement le cas, mais pas avant 2005 !



III. 1. Fonds des Archives historiques de la Cinémathèque française
 Dessin d'Henri Langlois. Collection de la Cinémathèque française.

Dès 1943, est initiée à la Cinémathèque l'une des premières tentatives d'écriture de l'histoire du cinéma, ce sera la Commission de recherche historique, présidée par Langlois et dont Musidora sera la secrétaire. La plupart des premiers films ont disparu, mais il est important de garder la mémoire de ceux qui les ont faits. Ainsi, une série d'entretiens sont organisés qui seront scrupuleusement pris en notes par des sténographes. Les travaux de cette commission sont aujourd'hui consultables en ligne sur le site Ciné-ressources¹, le fonds ayant été dématérialisé.

Langlois privilégie toutefois la constitution d'une collection muséographique en recherchant de belles pièces (il acquiert ainsi le fonds Will Day, grand collectionneur du cinéma des premiers temps, qui constituera en grande partie la collection du Musée du cinéma et du futur musée Méliès).

Dans cette démarche d'acquisition, il n'y a pas de normalisation des enrichissements, de démarche muséographique, archivistique ou documentaire. Les documents s'amoncellent un peu partout, jusque sous les escaliers, plusieurs incidents ont lieu, ainsi que des vols. Des documents disparaissent sans qu'il soit possible d'en connaître l'ampleur, car rien n'a été répertorié ni inventorié. Avant 1992, seules les pièces du musée ont fait l'objet d'un inventaire succinct, car elles ont été exposées. Aucune démarche de conservation n'est entreprise, aucune structure administrative n'existe pour la porter.

La priorité de la Cinémathèque a toujours été la projection des films. Avec la disparition de son fondateur, en 1977, les autres collections sont un temps laissées de côté ; les collections sont dans un état dramatique. Les premiers à tirer la sonnette d'alarme seront Costa-Gavras et Jack Lang, respectivement alors président de la Cinémathèque française et ministre de la Culture de François Mitterrand.

À l'époque de Langlois, il existait un embryon de bibliothèque, la collection dite « des manuscrits », dont s'est notamment occupée Noëlle Giret à sa sortie de l'École de Chartes, avant de quitter la Cinémathèque une première fois. Lorsqu'elle revient en 1982, mandatée par Jack Lang, avec la mission d'inventorier les collections non film et de les rendre visibles au public, elle est la première à créer un service Inventaire. Elle participe également à l'ouverture de la bibliothèque de la Cinémathèque.

Celle-ci est alors organisée comme une bibliothèque classique avec un système de classement : les références sont répertoriées sur des fiches bristol jaunes, rassemblées dans de grands classeurs, rangés dans des tiroirs (stockés, aujourd'hui encore, dans les sous-sols de Bercy).

1. http://www.cinerecources.net/archives/recherche_s/index.php?

Dans les années 1980, un projet d'envergure est lancé : créer un palais du cinéma à l'intérieur du Palais de Tokyo qui rassemblerait la Cinémathèque, le Musée du cinéma et la bibliothèque. D'autres institutions, telles l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC, qui devient la Fémis en 1987) et le Service des archives du film (SAF, qui deviendra les Archives françaises du film), toutes deux financées par le CNC, s'étaient également dotées d'une bibliothèque. Il est alors question de rassembler les collections dans le Palais du cinéma, mais celui-ci ne verra jamais le jour. Les seules structures à, finalement, fusionner seront la Cinémathèque et la bibliothèque, devenue entre-temps la BiFi (Bibliothèque du Film)².

La BiFi est créée en 1992. Elle a vocation à être une association éphémère, mais devient entre-temps définitive (avant d'être finalement absorbée par la Cinémathèque en 2007). Des métiers entrent : documentalistes, archivistes et administratifs. Initialement située dans le Palais du cinéma, elle finit par s'installer en 1994, quand le projet est abandonné, au 100 avenue Ledru-Rollin, mais n'ouvrira au public qu'en décembre 1996. Le délégué général de la BiFi, Marc Vernet, est issu de l'Université. De 1992 à 2006, il a mené à bien le projet de rendre accessibles les collections au public, principalement la collection des Ouvrages et des Périodiques, ce qui n'avait encore jamais été véritablement le cas.

C'est à cette époque que les différentes collections sont créées : le département « images » qui regroupe la photographie, les affiches et les dessins ; celui des « manuscrits imprimés » qui rassemblent les ouvrages et les périodiques, ainsi que celui des « Archives », qui sera le dernier secteur à se doter d'un outil documentaire, informatique, et à accueillir du public.

Nécessité de l'inventaire : 1997-2005

La BiFi est ouverte au public de fin 1996 à 2005. Tout fonctionne sur place, excepté l'Espace chercheurs qui pose plusieurs problèmes. Premièrement un problème social : avant l'arrivée de Régis Robert en 2000 (toujours chef de l'Espace chercheurs à ce jour), les responsables des archives sont en désaccords avec la direction et ne resteront pas assez longtemps pour mener une refonte du service. Un problème organisationnel ensuite : sans outil performant pour répertorier et indexer les documents, les équipes ne savent pas comment

2. Voir à ce propos le rapport de Serge Toubiana *Toute la mémoire du monde*, 2003. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/53-toute-la-memoire-du-monde.pdf>.

mettre les collections à disposition du public. De fait, beaucoup de chercheurs ne peuvent être accueillis. Ceux qui consultent les fonds sont ceux qui les connaissent, principalement ceux qui ont déposé des documents. C'est le cas par exemple de Bernard Eisenschitz, historien du cinéma, qui a déposé une centaine de scénarios pour lesquels il a réalisé les sous-titres.

Puis les universitaires sont arrivés. L'accueil s'est fait au compte-gouttes dans un premier temps. Les inventaires n'avaient pas encore été conduits, les moteurs de recherche n'existaient pas spécifiquement pour ces collections. Le travail des documentalistes aura donc été de mettre en lien les chercheurs avec certains fonds identifiés.

L'une des premières universitaires à utiliser largement les collections de la BiFi pour ses recherches et à sensibiliser les étudiants à l'archivistique est Sylvie Lindeperg. Elle aura été une véritable courroie de transmission entre l'Espace chercheurs et l'université. C'est elle qui amène des étudiants à la BiFi pour la première fois. À l'époque de Ledru-Rollin, il n'y avait encore que peu de thèses et de mémoires rédigés à partir des documents d'archives.

Régis Robert avait travaillé sur les médiathèques en ligne au service d'une *startup*. Lorsqu'il devient coordinateur de l'Espace chercheurs, sa mission consiste notamment à prendre le virage d'Internet : rendre accessibles les collections des archives en leur donnant une visibilité grâce à des outils documentaires (moteurs de recherche, recherches par mots-clés). Si la BiFi propose alors un moteur de recherche, Ciné-ressources, par noms propres, titres de film, voire mots-clés, les collections des archives n'en font pas encore partie.

Tout change avec le projet de déménagement à Bercy. Un an avant, en 2004, l'Espace chercheurs ferme ses portes pour tout inventorier. À l'époque, l'équipe n'est constituée que de trois personnes qui avaient la charge des inventaires et de l'accueil du public. La tâche était considérable et irréalisable. Le service de la conservation est alors créé pour mener une étude sur les stockages. Les collections étaient initialement prévues pour être entreposées dans les trois niveaux de sous-sols de Bercy, mais une alerte à la crue change la donne. Le terrain est situé sur une zone inondable et il faut trouver d'autres solutions, ce qui va aider l'Espace chercheurs à se doter d'outils documentaires efficaces. Il faut en effet pouvoir déplacer les boîtes, de Bercy au site de stockage de Chenue (boulevard Ney). Un répertoire spécifique est créé en 2005 qui va permettre de donner une vitrine aux collections ; c'est le répertoire des fonds d'archives (qui existe toujours sur le site de Ciné-ressources et dans lequel sont détaillés les contenus des fonds³).

3. <http://www.cineressources.net/repertoires/archives/>.

En septembre 2005, la Cinémathèque française ouvre au 51 rue de Bercy. Le bâtiment accueille notamment les salles de projection et la bibliothèque qui se compose d'espaces de consultation en accès libre – les ouvrages et les périodiques – et de deux espaces en accès réservé : l'Iconothèque et l'Espace chercheurs. Depuis ce jour, le public de l'Espace chercheurs n'a pas désempli. Les archives sont entrées dans le catalogue Ciné-ressources au moment de la fusion de la Cinémathèque et de la bibliothèque en 2007, permettant de rendre visibles tous les fonds à mesure qu'ils sont traités.

Depuis 2007, les équipes films et non films sont réunies au sein de la direction du patrimoine assurée par Joël Daire (délégué général de la bibliothèque) et Laurent Mannoni (directeur scientifique).

Naissance d'un marché de l'archive de film

La Cinémathèque fonctionne principalement par dépôt. Les artistes ou les ayants droit confient leurs archives à l'institution qui s'engage en retour à les conserver et à les valoriser. Peu de fonds appartiennent en propre à la Cinémathèque. C'est le cas du fonds Jean Epstein légué par testament par sa sœur, Marie, qui avait été proche de Langlois et avait travaillé à l'inventaire des archives de son frère.

La première vente d'archives de cinéma a été organisée en 1993. Elle a concerné une grande partie du fonds Abel Gance que sa collaboratrice dans les années 1950 et 1960, la réalisatrice Nelly Kaplan, mit en vente. Par peur de voir s'éparpiller ces collections remarquables, la Bibliothèque Nationale (et d'autres institutions publiques) ont préempté les pièces maîtresses du fonds⁴. Noëlle Giret qui avait travaillé à l'ouverture de la bibliothèque de la Cinémathèque, mais qui était ensuite allée travailler à la Bibliothèque Nationale au département des Arts du spectacle, a été à l'origine de l'achat d'une partie du fonds par la BN (consultable depuis au site de l'Arsenal). La Cinémathèque conservait un fonds important dédié au cinéaste et, depuis ce jour, la collection Abel Gance est donc principalement divisée entre ces deux institutions.

La seule opération que la Cinémathèque ne peut pas réaliser est la préemption. Elle se positionne toutefois très largement via la délégation aux enrichissements, qui concerne les archives, mais aussi les films, les pièces muséographiques et iconographiques.

4. Voir à ce propos l'article de Noëlle Giret, « Le fonds Abel Gance à la Bibliothèque nationale de France », 1895, n° 31, 2000, p. 295-297. DOI : 10.4000/1895.82.

Concernant spécifiquement les archives, la Cinémathèque a pu acquérir dans les années 1990-2000 des fonds mis en vente, grâce à l'aide du CNC, qui avait à l'époque une section « acquisition ». De cette manière a pu être achetée l'intégralité du fonds Marcel Carné – Roland Lesaffre en 2009⁵.

Depuis, les archives ont pris une réelle valeur et la Cinémathèque n'a plus les moyens de se procurer des fonds onéreux ; ils sont donc démembrés et partent, notamment, chez des collectionneurs privés. Sur les grandes ventes qui ont eu lieu ces dernières années, comme les archives Jean Marais ou Marilyn Monroe, la Cinémathèque a pu intervenir comme expert, mais n'a pas pu se positionner.

Si les archives deviennent hors de portée du fait de leur coût prohibitif, la Cinémathèque continue toutefois d'accueillir de nouvelles pièces remarquables. L'exemple phare est le scénario des *Enfants du paradis* de Jacques Prévert que sa petite-fille, Eugénie Bachelot-Prévert, son unique ayant droit, a donné à la Cinémathèque en 2010, à la veille de la vente à l'Hôtel Drouot d'archives de son aïeul (notamment le scénario de *Quai des brumes* qui sera vendu à 300 000 euros⁶). L'arrivée d'une telle pièce à la Cinémathèque, l'une des plus chères de la collection, a motivé la tenue d'une exposition autour de la genèse des *Enfants du Paradis*, deux ans plus tard, en 2012. Le marché des archives de cinéma est aujourd'hui florissant.

L'espace chercheurs depuis 2005 : consultation et diffusion

Depuis l'ouverture de l'Espace chercheurs en 2005, et l'accès des archives au public, les livres de cinéma, mais aussi les travaux de recherches (thèses, masters) ayant recours à ces documents se sont multipliés. Il fallait que toute cette matière soit accessible pour engager une nouvelle manière d'enseigner et d'écrire l'histoire du cinéma. Parallèlement, les documentalistes et les archivistes de la Cinémathèque ont continué d'enrichir les fonds.

Parmi les plus consultés, celui consacré à François Truffaut est unique. En effet, Truffaut a toute sa vie eu une démarche d'archiviste en conservant et en organisant ses papiers, qu'il s'agisse des différentes versions de ses articles, de ses scénarios ou de ses livres. Documentaliste de sa propre vie, il a

5. Voir le répertoire des fonds d'archives : <http://www.cineressources.net/repertoires/archives/fonds.php?id=carles>.

6. Voir à ce propos le site Internet créé par la Cinémathèque sur Marcel Carné : <https://www.marcel-carne.com/2010/06/08/le-manuscrit-original-des-enfants-du-paradis-a-la-cinematheque-francaise>.

même commencé à donner ses archives à la Cinémathèque de son vivant, très conscient que le lieu était le plus propice à la conservation de sa mémoire. L'un de ses collaborateurs, Marcel Berbert (de la société Cocinor puis des Films du carrosse) travaillera beaucoup au classement de ses « dossiers bleus ». Là aussi, il s'agit d'un fonds si exceptionnel qu'il fut à l'origine d'une exposition de la Cinémathèque en 2015. Il existe également plusieurs sites Internet hébergés par la Cinémathèque et consacrés aux archives François Truffaut⁷.

D'autres fonds sont d'une richesse équivalente ou presque, comme celui de son contemporain, Louis Malle, aussi dense et varié. Louis Malle a tout conservé : ses scénarios, les documents relatifs à la préparation de ses films, ceux de sa société de production (la NEF), mais aussi de nombreux carnets de notes, précieux pour comprendre le cheminement personnel et professionnel de ce cinéaste si marquant des années 1950-1980. Comme pour Truffaut, le fonds Louis Malle a été constitué en partie par des dons du cinéaste de son vivant et par ceux de ses ayants droit après sa mort (2000). Il se compose de documents dactylographiés et d'autres rédigés à la main, d'une écriture parfaitement lisible – ce qui n'est pas le cas de toutes les archives papier ; le problème du déchiffrement, bien connu de ceux qui travaillent sur la genèse littéraire se pose aussi pour les scénaristes et cinéastes qui ont travaillé avant l'arrivée des ordinateurs.

Pendant longtemps, les archives ont été exclusivement des documents manuscrits ou imprimés, mais depuis les années 1990, elles sont de plus en plus constituées de fichiers Word. Le premier à avoir donné des fichiers dématérialisés est Richard Dembo pour son film *La Diagonale du fou* (1983). Puis sont arrivés les fonds numériques photographiques déposés par les techniciens. Avec le dépôt du fonds Amos Gitai, les documentalistes ont principalement vu arriver des disques durs. Pour un cinéaste comme Gitai, choisir la Cinémathèque française comme l'un des lieux où sera consultable son processus créatif est un geste politique fort. Les archives Gitai ont été également enrichies par des documents de ses collaborateurs comme l'indiquent les éléments rédigés dans le répertoire des fonds d'archives qui détaille, pour chaque fonds, les autres documents en relation⁸.

Parmi les récentes acquisitions, les archives de Chris Marker ont certainement été les plus complexes à traiter. Le cinéaste est décédé en 2012 et la Cinémathèque a acquis dès 2013 l'intégralité de son atelier situé dans le

7. <https://www.cinematheque.fr/expositions-virtuelles/truffaut/reperes/fiches-documentaires/fonds-archives/fonds-truffaut.php>.

8. <http://www.cinerecources.net/repertoires/archives/fonds.php?id=gital>.

XX^e arrondissement de Paris et constitué d'un impressionnant bric-à-brac. La difficulté à en comprendre l'organisation a nécessité beaucoup de temps, si bien qu'à ce jour le fonds n'est pas encore entièrement accessible.

En 1988, un nouveau lieu d'archives est créé, l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) qui s'installe en 2004 près de Caen, à l'abbaye d'Ardenne. Si la plupart des fonds concernent la création littéraire, l'IMEC conserve aussi des archives cinématographiques, notamment de cinéastes qui ont eu une activité littéraire et artistique variée. C'est le cas pour le fonds René Allio et une partie du fonds Patrice Chéreau. Les archives Chéreau présentent la particularité d'être stockées à la Cinémathèque jusqu'en 1993, soit la sortie de *La Reine Margot*, puis d'être déposées à l'Abbaye d'Ardenne. Bien que les deux institutions entretiennent de bons rapports, la concurrence entre la Cinémathèque française et l'IMEC pour obtenir aujourd'hui des fonds de cinéma existe. Récemment ce sont les archives Alain Resnais qui y ont été déposées, alors que la plupart des scénarios de ses films avaient déjà été confiés à l'Espace chercheurs par sa prolifique scripte, Sylvette Baudrot⁹.

De la même manière, le fonds Éric Rohmer a échappé à la Cinémathèque et est aujourd'hui consultable en Normandie. Cela tient aux amitiés des ayants droit avec l'une ou l'autre institution ou à des contentieux parfois anciens.

Malgré ces fonds qui trouvent d'autres ports d'attache, les acquisitions restent florissantes. Dans une volonté de compléter le fonds Truffaut relatif à la Nouvelle Vague, la Cinémathèque a acquis les archives Claude Chabrol et Jacques Rivette, accessibles depuis quelques années, mais pour l'heure encore peu consultées.

Si la Cinémathèque raisonnait avant par « artiste » et ne s'intéressait qu'à la création cinématographique des auteurs, la politique de conservation a évolué avec l'arrivée des archives de Patrice Chéreau qui avait beaucoup travaillé pour le théâtre. Depuis, la carrière des artistes est envisagée sous toutes ses formes et tous les documents sont conservés. Ce qui a été le cas notamment pour Chris Marker.

Depuis plusieurs années, la politique de l'Espace chercheurs est de constituer des fonds relatifs aux différents métiers du cinéma. Les archives sont plus importantes pour la phase d'écriture et de réalisation. Un accord a été passé avec des associations professionnelles, c'est le cas des scriptes associées. Ainsi les scriptes déposent, sur la base du volontariat, leur scénario en fin de tournage,

9. Sylvette Baudrot a travaillé comme scripte sur plus de 120 films et a déposé plus de 100 scénarios à la Cinémathèque. Un petit salon à l'Espace chercheurs, destiné à recevoir et à garantir la confidentialité de certains projets, porte son nom.

démarche qui est largement suivie (7 fonds issus de l'association sont répertoriés et consultables¹⁰, une dizaine d'autres sont inventoriés et en cours de traitement). Plus globalement, depuis l'ouverture de l'Espace chercheurs et l'accès aux archives, les enrichissements sont en progression constante (acquisition récente de fonds de coiffeurs et de maquilleurs par exemple).

Parmi les archives en cours de traitement et bientôt disponibles (pour certains, une partie l'est déjà), notons les fonds Jacques Demy, Chris Marker ou encore Olivier Ducastel et Jacques Martineau.

L'un des nouveaux chantiers de la direction du Patrimoine est le rapprochement avec les départements cinéma de plusieurs universités parisiennes qui dispensent des cours en lien avec l'archive. La directrice de la bibliothèque, Véronique Rossignol, est responsable de ces partenariats qui se manifestent par des séminaires. À l'Espace chercheurs, l'équipe est à cette occasion mobilisée en début d'année, lors de la présentation des projets, pour conseiller et orienter les étudiants de Masters (voire de Licence). Ces partenariats ont le plus souvent été mis en place par des enseignants-chercheurs ayant eux-mêmes mené une partie de leurs travaux à partir des collections de la Cinémathèque (c'est le cas de Sylvie Lindeperg et Dimitri Vezyroglou à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'Emmanuelle André et Frédérique Berthet pour l'Université de Paris ou de Laurent Véray pour l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle).

Notons aussi que les publics se diversifient. La création du site Internet de l'Institut national de l'audiovisuel (INAmédiapro), qui commercialise les archives de la télévision a entraîné, de façon corollaire, l'arrivée des professionnels de l'audiovisuel, venus chercher des contenus pour leurs films, qu'il s'agisse de documentaires ou de bonus DVD.

Enfin, le lien entre les archives et les expositions réalisées autour du cinéma est ancien et toujours fort, qu'il s'agisse d'expositions hors-Cinémathèque (comme l'exposition *Jacques Prévert, Paris la belle* à l'Hôtel de ville en 2008) et de celles réalisées à Bercy, comme l'exposition Henri Langlois en 2014, François Truffaut en 2015 et celle consacrée à l'œuvre de Youssef Chahine en 2018, où pour la première fois le commissariat a été confié au coordinateur des archives, Régis Robert.

En 2010, deux ans après la mort de Chahine, sa nièce et légataire universelle, a déposé ses riches archives en France, un pays qui a toujours soutenu le travail très politique du cinéaste. À la Cinémathèque, elle a l'assurance que ce patrimoine sera en sécurité et mis en valeur. Le projet de réaliser une exposition

10. Fonds Lucette Andreï, Sylvette Baudrot, Laurence Couturier, Suzanne Durremberger, Maggie Perlado, Marie-Florence Roncayolo, Zoé Zurstrassen.

voit rapidement le jour et est prévu pour être accueilli dans la galerie des donateurs, pour les dix ans de sa disparition. Le CNC est partie prenante dans le montage financier de l'événement. Régis Robert a participé à la sélection des documents et au rapatriement des fonds situés dans l'appartement de Chahine au Caire. Il a trouvé de l'aide auprès d'une chercheuse en musicologie, Amal Guermazi, qui commençait alors une thèse sur le cinéaste et cherchait un accès aux archives. Elle devient en cours de route directrice artistique de l'exposition.

Le fonds Chahine est exceptionnel, il représente 30 mètres linéaires de documents stockés dans les réserves de la Cinémathèque. Un tel trésor se devait de trouver une valorisation au-delà de la simple consultation des archives destinées principalement à un public de spécialistes. Sa tenue en 2018 et 2019 montre combien les archives de la Cinémathèque peuvent trouver de multiples usages, auprès de différents publics.

Depuis l'ouverture en 2005, l'Espace chercheurs ne cesse de voir sa fréquentation augmenter. Il n'est pas rare de devoir attendre avant de pouvoir obtenir un rendez-vous. Pendant le confinement, les documentalistes ont continué à accompagner leurs usagers à distance, principalement pour du conseil, car les équipes n'ont eu aucun accès aux collections. Lors du déconfinement, le nombre de postes de consultation a été limité de 9 à 4. Enfin, depuis décembre 2020, seuls deux sont disponibles, mais l'accompagnement à distance se développe. L'Espace chercheurs reste joignable pour du conseil, tous les après-midi de 13 h à 17 h lors de permanences téléphoniques.

L'un des chantiers, déjà en cours avant la crise sanitaire, mais qui se trouve accéléré, est la numérisation des documents. Chaque pièce restaurée fait l'objet d'une numérisation systématique, l'objectif étant de numériser le plus possible les collections et de développer une réflexion sur la diffusion dématérialisée des collections, archives et matériel iconographiques confondus.

Fin octobre 2020, le site Internet de la Cinémathèque mis à jour faisait état de 31 948 dossiers d'archives alors qu'il n'y en avait encore que 15 000 en 2007¹¹. L'Espace chercheurs continue sa mission d'enrichir ses collections et reste, grâce à l'opiniâtreté de son coordinateur et de ses équipes, très dynamique dans l'acquisition, le traitement et la mise à disposition des fonds.

11. Ainsi que l'évoquait Laurent Mannoni lors d'une conférence à l'Institut National du Patrimoine en 2007, en ligne ici : <http://mediatheque-numerique.inp.fr/Colloques/Entre-l-offre-et-la-demande-l-entreprise-patrimoniale/Collections-valorisation-et-recherche>.